

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2018-2019 – Grenoble IAE

Vous êtes :	1 : Votre inscription administrative	2 : Prise de rendez-vous	3 : Finalisation de votre inscription en chaine
<p>Etudiant en formation initiale ayant déjà été inscrit à l'UGA ou dans un autre établissement supérieur français (en année supérieure, réorientation ou redoublement).</p>	<p>EFFECTUEZ les démarches relatives à la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC).</p> <p>PROCEDEZ -à votre ré-inscription via le web : https://iareins-uga.grenet.fr/iareins_APOUGA/etapes/identification.jspx</p> <p>- à votre inscription via le web : https://iaprimo-uga.grenet.fr/iaprimo_APOUGA/ident1.jsf</p> <p>Ouverture du site en ligne pour votre inscription à compter du 6 juillet au 21 juillet, réouverture le 24 août. Identification : n° étudiant ou e-candidat.</p> <p>Les candidats admis en M1 doivent impérativement s'inscrire par le Web avant le 21 juillet sous peine de perdre le bénéfice de leur admission.</p> <p>CONSULTEZ votre inscription web : https://iareinsuga.grenet.fr/iareins_APOUGA/consultation/identification.jspx</p> <p><i>Pour tout complément d'information ou tout incident survenu au cours de l'inscription, contacter l'assistance tous les jours (+33 (0)4 57 42 21 80)</i></p> <p><i>Si vous partez en césure : votre inscription se fera en chaine d'inscription. Les modalités d'inscription sont transmises par mail. Pour toutes questions, merci de vous adresser à votre gestionnaire de scolarité.</i></p>	<p>Pour une formation proposée sur le site de Valence</p> <p>Des informations complémentaires vous seront prochainement transmises sur l'organisation et la finalisation de votre inscription (horaires et lieu).</p> <p>Pour une formation proposée sur le sur le site de Grenoble</p> <p>Vous devez <i>prendre un rendez-vous en ligne</i>.</p> <p>Les rendez-vous d'inscription en juillet (voir lien ci-dessous) Pour les M1 et M2 uniquement : les 11, 12, 13, 16 et 17 juillet - à privilégier uniquement si vous disposez de l'ensemble des pièces justificatives demandées et êtes présent sur Grenoble sur cette période.</p> <p>Les rendez-vous d'inscription en septembre (voir lien ci-dessous)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscription pour les L3 : 4 septembre - Inscription pour les M1 : du 4 au 7 septembre 2018 – pour cette période, vous devez vous inscrire le jour et aux horaires réservés à votre M1 (cf calendrier). - Inscription pour les M2 : du 4 au 22 septembre 2018 – pour cette période, vous devez vous inscrire le jour et aux horaires réservés à votre M2 (cf calendrier). <p>Comment prendre RDV : Pour les étudiants admis par le biais de la plateforme e-candidat : https://preweb.grenet.fr/preweb/index.php?param=eCandidatOPI-UGA Autres situations : https://preweb.grenet.fr/preweb/index.php?param=ReinsChaine-UGA.</p>	<p>Pour la finalisation de votre inscription et le retrait ou la mise à jour de votre carte d'étudiant(e), vous devez vous présenter au centre d'inscription de l'IAE :</p> <p>Valence 51 rue Barthélémy de Laffemas 26000 Valence</p> <p>Grenoble 525 Avenue Centrale 38400 Saint-Martin-d'Hères</p> <p>Vous devrez vous munir de votre confirmation d'inscription et des pièces justificatives demandées. En l'absence des documents, lors du rendez-vous, votre inscription ne pourra être finalisée. Votre carte d'étudiante ne pourra vous être mise à jour ou être mise qu'ultérieurement et uniquement sur présentation des pièces justificatives demandées.</p> <p>Pour les étudiants déjà titulaires d'une carte d'étudiant UGA 2017-2018, la présentation de cette carte est obligatoire. En cas de perte, il sera exigé un paiement de 15€.</p>

<p>Étudiant s'inscrivant pour la 1ère fois dans un établissement supérieur français, originaire de l'UE ou hors UE en formation initiale</p>	<p>COMPLETEZ le dossier d'inscription</p> <p>PREPAREZ l'ensemble des documents sollicités.</p> <p>EFFECTUEZ les démarches relatives à la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)</p>	<p>Vous êtes inscrit(e) à une formation proposée sur le site de Valence, des informations complémentaires vous seront prochainement transmises sur l'organisation et la finalisation de votre inscription (horaires et lieu).</p> <p>Vous êtes inscrit(e) à une formation proposée sur le sur le site de Grenoble, vous devez <i>effectuer votre inscription en chaine d'inscription</i>.</p> <p>- <i>Les chaines d'inscription en L3</i> : Des créneaux vous seront proposés le 4 septembre 2018.</p> <p>- <i>Les chaines d'inscription en M1</i> : Des créneaux vous seront proposés du 4 au 7 septembre 2018 – vous devrez vous inscrire le jour et aux horaires réservés à votre M1, un calendrier vous sera transmis à cet effet.</p> <p>- <i>Les rdv d'inscription en M2</i> : Des créneaux vous seront proposés du 4 au 21 septembre 2018 - vous devrez vous inscrire le jour et aux horaires réservés à votre M2, un calendrier vous sera transmis à cet effet.</p>	<p>Le dossier d'inscription entièrement complété et signé, est à remettre lors de votre rendez-vous en chaine, obligatoirement accompagné des pièces justificatives.</p> <p>Munissez-vous également d'une carte bancaire, d'un chèque ou d'un RIB pour le règlement de vos droits d'inscription.</p> <p>En l'absence de ces documents lors du rendez-vous, votre inscription ne pourra être finalisée. Votre carte d'étudiante ne pourra vous être remise qu'ultérieurement et en contrepartie de la présentation des pièces justificatives demandées.</p>
<p>Public relevant d'un statut « Formation Continue » ou en Alternance</p>	<p>COMPLETEZ le dossier d'inscription</p> <p>2. Préparer l'ensemble des documents sollicités.</p> <p>3. Pour les publics apprentis (si en contrat professionnel à confirmer) : effectuer les démarches relatives à la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)</p>	<p>Vous êtes inscrit(e) à une formation proposée sur le site de Valence ou de Grenoble, des informations complémentaires vous seront prochainement transmises sur l'organisation et la finalisation de votre inscription (horaires et lieu).</p>	<p>Le dossier d'inscription entièrement complété et signé, est à remettre lors de votre rendez-vous en chaine, obligatoirement accompagné des pièces justificatives et d'un titre de paiement</p> <p>Vous devrez vous munir de votre confirmation d'inscription et des pièces justificatives demandées.</p> <p>En l'absence des documents, lors du rendez-vous, votre inscription ne pourra être finalisée. Votre carte d'étudiante ne pourra vous être mise à jour ou être mise qu'ultérieurement et uniquement sur présentation des pièces justificatives demandées.</p> <p>Pour les étudiants déjà titulaires d'une carte d'étudiant UGA 2017-2018, la présentation de cette carte est obligatoire pour la finalisation de votre inscription. En cas de perte, il sera exigé un paiement de 15€.</p>

